



DECLARATION COMMUNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), du Royaume du Maroc, représenté par son président, Monsieur Omar AZZIMAN

Le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE), du Québec, représenté par sa présidente, Madame Maryse LASSONDE

Réunis à Rabat, le 26 juin 2019, ont affirmé le rôle déterminant de l'éducation dans le progrès et la prospérité socio-économique et culturelle des nations et souligné l'importance de leur institutions respectives en tant que lieu privilégié de réflexion stratégique pour le développement permanent et l'amélioration constante de l'éducation.

Le président et la présidente se réjouissent de la qualité des réflexions et des publications menées par leurs organismes dans l'exercice de leur mission consultative sur toute question relative à l'éducation. Les parties saluent la richesse des travaux des deux conseils qui prennent appui sur la consultation des acteurs et des experts, les recherches de leurs membres et les délibérations des instances de leurs conseils respectifs.

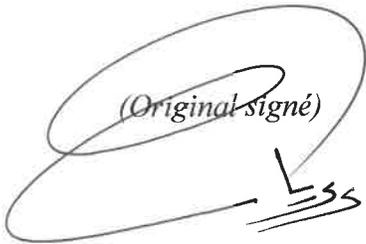
Les parties se félicitent des thèmes d'intérêt commun et des similitudes qui ont été identifiés dans le cadre des discussions qui ont eu lieu à Rabat et dont la liste est annexée à la présente déclaration commune.

À cet égard, les présidents des deux conseils s'accordent sur l'opportunité d'approfondir leur collaboration et conviennent :

- de poursuivre les échanges d'informations sur le fonctionnement de leurs organisations respectives ;

- de poursuivre les échanges sur les thèmes d'intérêt commun en favorisant, notamment le partage des idées, des réflexions, des analyses, des recherches et des publications ;
- de favoriser les relations entre experts, chercheurs et acteurs du milieu de l'éducation au Maroc et au Québec afin d'approfondir les échanges en lien avec les thèmes retenus ;
- de faciliter les liens entre l'Instance nationale de l'évaluation du CESFRS du Maroc et les experts en évaluation des politiques, des programmes publics du système de l'éducation au Québec ;
- d'amorcer des discussions afin d'envisager l'organisation d'une manifestation scientifique ou d'une activité conjointe sur un thème à définir d'un commun accord.

Fait à Rabat, le 26 juin 2019, en double exemplaire en langue française

(Original signé)


Omar AZZIMAN
Président du Conseil supérieur de l'éducation,
de la formation et de la
recherche scientifique

(Original signé)



Maryse LASSONDE
Présidente du Conseil supérieur de l'éducation

ANNEXE A LA DECLARATION COMMUNE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

Les thèmes d'intérêt commun :

- l'enseignement supérieur et la finalité des études universitaires ;
- le numérique ;
- la recherche scientifique (dont en science de l'éducation) ;
- le métier de l'enseignant ;
- les établissements scolaires et le bien-être de l'élève ;
- l'éducation inclusive (raccrochage, rural,...) ;
- la gouvernance.